

A.D.F.A.A.H
FONTAINE DE BARANGE
34, rue de Barange
71390 BUXY
Téléphone 03.85.94.11.55
Télécopie 03.85.94.11.66
e-mail : barange.secretariat@orange.fr



**CONSEIL de la VIE SOCIALE
FOYER FONTAINE DE BARANGE à BUXY**

Compte-rendu de la réunion du 18/11/2022

Présents :

Madame BADEY Sonia	Collège Bénéficiaires
Monsieur LEGAY Christopher	Collège Bénéficiaires
Madame TRANCHANT Christelle	Collège Familles
Madame LECLERC Nicoletta	Collège Familles
Madame GELIN Catherine	Collège Salariés
Monsieur LACOUCHE Michel	Directeur d'Etablissement
Monsieur COLLIN Joël	Président de l'association (suppléant)
Madame PIFFAUT Martine	Mairie de BUXY
 <u>Excusés :</u>	
Monsieur GUIGUE Jason	Collège Bénéficiaires
Monsieur SAUGEOT Pierre	Représentant du Conseil d'Administration

Ordre du jour

- Approbation du CVS du 17/06/2022
- Retour sur les déménagements/ point travaux
- Questions et propositions des bénéficiaires
- Doléances
- Retour sur les temps forts au foyer

Approbation du CVS du 17/06/2022

Le compte rendu est approuvé.

Elections des membres du bureau

Président du CVS : Mme TRANCHANT Christelle

Vice-président : Mme LECLERC Nicoletta

Secrétaire : Mme GELIN Catherine

Secrétaire adjoint : M. LEGAY Christopher

Approbation du règlement intérieur du CVS

Le règlement intérieur a été approuvé par l'ensemble des membres.

Point déménagements de septembre 2022

Retours positifs sur la période de déménagements du mois de septembre 2022.

Les bénéficiaires ayant changé d'unité sont bien installés, et les personnes parties pour les établissements de Givry et St Rémy sont elles aussi très satisfaites de leur nouveau lieu de vie.

Pour les bénéficiaires cette période a été parfois angoissante mais l'organisation autour des déménagements de la part de l'ensemble des équipes a fait que tout s'est bien passé.

M.LACOUCHE réfléchi à une mise en place de point travaux destiné aux bénéficiaires et familles.

Plan 3D d'une chambre ?

Plans simplifiés des travaux pour les réunions avec la direction pour ceux qui le souhaite.

Questions des bénéficiaires

1. Pouvons-nous utiliser le salon de l'unité Le Colombier comme lieu où l'on se retrouve ? (Nous avons envie d'un lieu pour pouvoir jouer, écouter de la musique, discuter... vivre des moments d'amitié). Pouvons-nous l'aménager ?

Certaines activités se déroulent déjà dans ce salon. Nous ne sommes pas contre l'investigation du salon de l'unité, mais attention tout en respectant les règles de sécurité.

Mme GELIN propose avec le groupe citoyenneté de réfléchir à un règlement intérieur pour l'utilisation de cette pièce.

Bien entendu M.LACOUCHE valide le fait que du mobilier et jeux soient montés dans ce salon, mais attention à ne pas trop l'encombrer et à ce que le matériel soit restitué en bon état.

2. Pouvons-nous utiliser la petite salle en face de l'ascenseur pour des repas hors groupe, entre copains, en couple ?

Cette salle était déjà utilisée pour des temps de repas plus calmes ou de partage hors groupe unité avant l'arrivée de M.LACOUCHE. Il valide et confirme la continuité de cette démarche tout en rappelant que les éducateurs doivent être au courant, la cuisine centrale également, et que le lieu doit rester propre et entretenu. Les bénéficiaires qui souhaitent utiliser cette salle iront au bout de leur démarche (réservation de la salle, prévenir les personnels concernés, et laver la salle).

3. Est-il possible de couper ou réduire les sonneries des appels sur les groupes en particulier en soirée ?

Effectivement les reports de sonneries d'appels sur les unités de vie sont plutôt forts. Nous allons vérifier si ces « cloches » ont une utilité particulière, si non, nous les arrêterons.

4. L'activité soins esthétiques va-t-elle reprendre ?

Ces moments de bien être proposés par une éducatrice à ce jour partie, manquent à de nombreux bénéficiaires.

Nous prenons en compte cette demande, nous allons lancer un appel aux éducateurs pour savoir qui serait volontaire. Bien sûr si nous avons des volontaires, nous reprendrons contact avec la professionnelle de Chalon Sur Saône qui avait dispensé une information/formation à notre ancienne salariée, pour un accompagnement de soins dans les règles d'utilisation des produits.

Nous pourrions également voir avec cette personne s'il est possible pour elle de venir avec ses élèves sur site pour dispenser ces soins comme cela avait été fait.

5. La machine à laver de l'unité le Colombier a-t-elle été réparée ?

Une pièce est à commander. M.LACOUCHE et Philippe s'en occupe.

6. Les séances de psychomotricité vont-elles reprendre ?

Le recrutement est en cours.

Doléances

1. Les absences des éducateurs perturbent les emplois du temps.

Il faut que les équipes activités de jour et hébergement réfléchissent ensemble à une meilleure communication autour de ces emplois du temps.

Retour sur les temps forts

Le Looping : le 18/11/2022 : soirée très attendue à chaque fois par l'ensemble des bénéficiaires.

Le traditionnel après-midi Vin chaud et Tartines, le 20/12/2022 : ouvert à l'ensemble des bénéficiaires et personnels, moment de partage autour d'un vin chaud fait maison et de tartines de fromage fort.

Nous souhaitons cette année pouvoir ouvrir aux membres du CVS et partenaires extérieurs.

Le repas du midi au restaurant pédagogique de Virey-le-Grand : les dates sont en attente de confirmation. Un repas pour 16 bénéficiaires.

Dates des prochains CVS :

24.08.2023

Le représentant des bénéficiaires,
Christopher LEGAY--CHABIN



La secrétaire de séance,
Emilie RAQUIN



La Présidente des familles,
Christelle TRANCHANT



